

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°6 du 10 mai 2017



### Pluies du 02 au 09 mai :

Les pluies de la semaine écoulée ont apporté des cumuls d'eau le plus souvent supérieurs à 20 mm : 23 à 30 mm en Côte d'Or, 22 à 45 mm en Saône et Loire, 8 à 30 mm dans l'Yonne, 30 à 37 mm dans la Nièvre et 32 à 60 mm en Franche-Comté.

### Prévisions du 11 au 15 mai :

Dégradation orageuse à partir de jeudi suivie d'une remontée significative des températures en début de semaine prochaine.

Source Météo France

### STADES

A l'image des semaines précédentes, la fraîcheur a encore contenu le développement végétatif. On dénombre à peine une feuille supplémentaire depuis la semaine dernière. Ainsi les stades vont de 3-4 feuilles dans les situations les plus tardives à 8-9 feuilles étalées dans les parcelles les plus précoces.

L'avance du début de campagne s'est bien réduite et 2017 se rapproche d'une année moyenne ; on conserve néanmoins encore une quinzaine de jours d'avance par rapport à 2016.

### ACCIDENTS CLIMATIQUES : GRELE / GRESIL

Les orages du 03 mai ont été accompagnés très localement par des averses de grêle ou grésil. Si les dégâts se limitent la plupart du temps à quelques feuilles trouées (Chassagne, Premeaux en Côte d'Or), ils sont plus marqués dans quelques villages du Mâconnais (Chardonnay, Plottes, Ozenay) et du Couchois-Maranges (Saint Sernin du Plain)

### MILDIU

**Maturité des œufs d'hiver** : elle est atteinte dans tous les vignobles, à l'exception du suivi effectué en secteur tardif Franche-Comté où le temps de germination reste toujours supérieur à 24 heures, malgré les cumuls de pluie enregistrés au cours des 7 derniers jours.

### Point Contaminations :

Le tableau ci-dessous résume les épisodes contaminateurs qui ont pu concerner les vignobles de Bourgogne-Franche-Comté :

	25 avril	30 avril 01 mai	2 au 4 mai	6-7 mai
71	Sols secs, températures limites mais hauteurs d'eau importantes d'où des contaminations faibles et localisées (Sud 71)	Températures limites : contaminations faibles et localisées	Contaminations faibles et localisées	Contaminations potentiellement en tous secteurs mais de faible intensité
21	Pas de contaminations	Pas de contaminations		
89				
58				
<b>Franche Comté</b>				
<b>Prévisions sorties de taches</b>	<b>A partir des 13-14/05</b>	<b>A partir des 14-15/05</b>	<b>A partir des 16-17/05</b>	



### Analyse de risque :

**Compte-tenu des températures basses notées ces dernières semaines, les contaminations qui ont pu se produire jusqu'à maintenant ont probablement été de faible intensité.**

Avec les cumuls de pluie des 2 dernières semaines, le potentiel germinatif du mildiou a progressé légèrement.

La dégradation pluvio-orageuse annoncée pour les jours à venir pourrait être à l'origine de nouvelles contaminations. Elles pourraient être plus significatives que les précédentes dans les secteurs où les températures enregistrées au moment des pluies seront douces et la végétation déjà bien développée. Dans la Nièvre, elles devraient rester d'ampleur limitée d'après les infos modélisation à disposition de la SICAVAC.

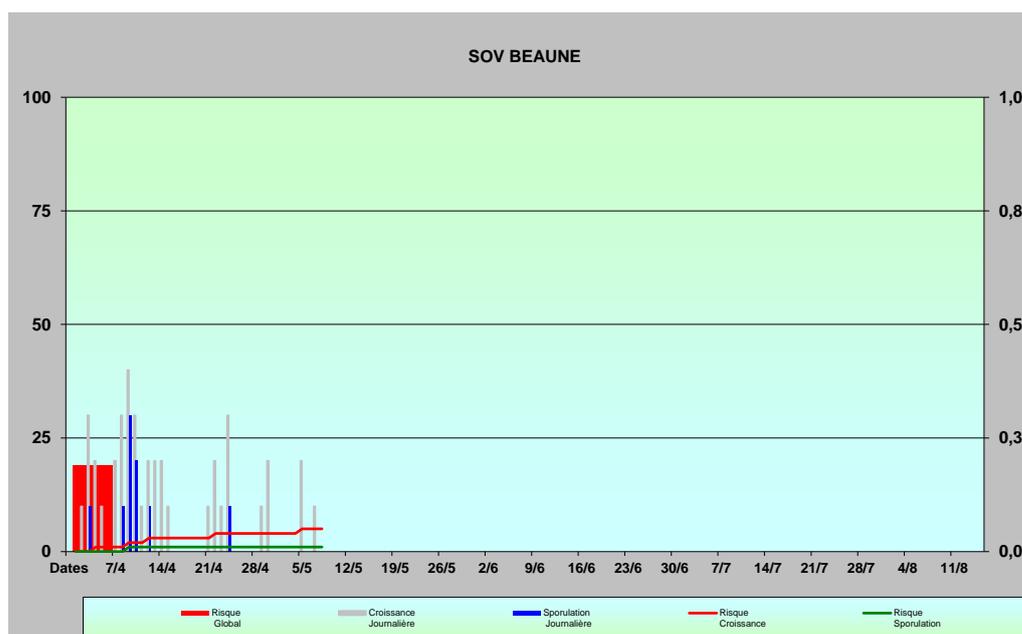
L'ébourgeonnage en éliminant les pousses les plus proches du sol, constitue une mesure prophylactique intéressante pour réduire l'inoculum de mildiou et limiter le risque de repiquages.

### OÏDIUM

Le stade 7-8 feuilles commence à être régulièrement atteint dans les parcelles les plus précoces du vignoble.

**D'après les observations réalisées hier sur le réseau, aucune tache d'oïdium n'a encore été découverte.**

Compte-tenu des températures toujours fraîches et des séquences pluvieuses, le modèle SOV détecte une activité faible du champignon.



**Nous rappelons que dans tous les cas de figure, la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.**

### BLACK-ROT

La maturité des périthèces déjà acquise en Côte d'Or et Saône et Loire, l'est également dans l'Yonne depuis le 05 mai. Il n'y a pas de suivi spécifique en Franche-Comté.

En parcelles à risque, les pluies de la semaine écoulée ont pu être à l'origine des premières contaminations dans les vignobles où la maturité était atteinte. Les prochaines pluies pourront provoquer de nouvelles contaminations.

Rappelons que la période où les grappes sont le plus sensibles au black-rot ne débute qu'à partir du stade floraison-nouaison.



### PYRALE

Pas d'évolution depuis la semaine dernière. Ce ravageur reste globalement discret. Les niveaux d'infestation n'ont quasiment pas progressé et demeurent bien inférieurs au seuil indicatif de risque fixé à 80% des ceps occupés par au moins 1 pyrale (maximum observé à 30% dans 1 situation de l'Yonne).

### VERS DE GRAPPE

En secteurs précoces, le vol de cochylis touche à sa fin.

Ailleurs les captures de cochylis et d'eudémis sont en diminution.

Dans les comptages de pontes effectués dans quelques parcelles du réseau, de rares œufs ont été détectés (max dans 1 situation à 6% en Côte d'Or).

### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Les toutes premières larves de Cicadelle de la Flavescence Dorée ont été observées.

**PROCHAIN BSV : mardi 16 mai**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Château de Santenay, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ, CA39, Interval, Terre Comtoise, Vignoble Guillaume, JP Salomon

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière : Établissement public du ministère de l'Environnement

